L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 6 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 6 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, dans la salle d'encan St-Charles, rue St-Charles,—propriété de prix, formant l'angle des rues Bourbon et Ursulines.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—belle résidence rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles—les revenus du marché de la rue Seconde, pour cinq ans.

Par Eugène Tourné, au magasin No 16 de la rue Tchoupitoulas — sardines, vins, fruits à l'eau de vie, etc., sauvés du magasin de MM. Bercier et De Smet.

Aussi.—Champagne.

Par D. E. Morphy, au No 60 de la rue de la Commune. Comestibles endommagés sauvés de l'ancien magasin de MM. Bayley & Pond.

Revenus de marché à l'encan aujourd'hui.—MM. Nash & Hodgson encanteurs vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse St. Charles, sous l'hôtel de ce nom, les revenus du nouveau marché de la rue Seconde, pour cinq ans. Les personnes intéressées feront bien d'assister à cette vente. Voyez l'annonce.

Attention.—Deuxième vente de marchandises avariées au magasin de Bercier et de Smet. Voir les avis d'encan par E. Tourné.

Marchandises avariées.—Vente de clôture de MM. Bayley & Pond. Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

La situation ne fait qu'empirer.

Nous avons eu à répondre ces jours-ci à la question suivante ?

"La charte de 1856 ne contenait-elle pas une clause qui imposait comme condition d'éligibilité municipale la possession d'un assessement foncier s'élevant au moins à trois mille piastres ?

Oui, cette clause existait et nous la devons à une législature démocratique. Cette législature, qui fit de très bonnes choses, pensa avec raison que le meilleur moyen de garantir les contribuables de la ville contre les extravagances du parlement municipal était de leur donner pour représentants des contribuables comme eux. Elle crut que la chose serait prise au sérieux, que les électeurs s'y conformeraient ou que les deux Conseils sauraient la mettre en vigueur dans le cas où les votants n'y auraient pas pris garde.

Mais on était même alors si peu habitué à des garanties semblables qu'on oublia presqu'aussitôt celle dont nous parlons. On vota au hasard comme d'habitude sans s'inquiéter de savoir si ceux pour lesquels on votait remplissaient ou ne remplissaient pas les conditions de la charte. Néanmoins, nous nous rappelons que dans la vérification des pouvoirs de la première assemblée municipale, qui fut élue sous l'empire de la charte de 1856, on souleva la question d'éligibilité à l'égard de deux ou trois membres élus que l'opinion publique désignait comme ne possédant pas l'assessement obligatoire, et l'opinion publique ne se trompait pas. Il fut reconnu que ces deux ou trois conseillers municipaux n'avaient aucun assessement foncier enregistré sous leurs noms. Mais on répondit que l'un était sur le point de faire une acquisition qui le mettrait d'un seul coup dans les rangs des grands propriétaires; que le second était sur le point de faire un héritage considérable, et que le troisième était un agent ayant charge de payer de fortes taxes pour des personnes absentes dont il administrait les biens.

Cela suffit pour satisfaire la majorité dans les deux Conseils; les membres élus furent admis; force fut à l'opinion publique de souffrir ce qu'elle ne pouvait empêcher et l'incident n'eut pas d'autre suite. Il fut prouvé plus tard que le projet d'acquisition, invoqué par l'un des membres, n'avait jamais existé et que l'héritage, allégué pour le second, était une simple affaire d'imaginative. Il est possible que le premier n'ait pas encore sa maison bien qu'aujourd'hui il pût l'avoir à bon marché et même pour rien ou à peu près, et que l'autre attende encore son héritage. C'est ainsi que dans tous les temps on a traité les lois de garantie sous la République. Ces sortes de lois ne sont jamais exécutées en politique, et où la politique ne va-t-elle pas se nicher ?

Il n'en est pas moins vrai qu'une législature démocratique eut l'honneur de voter la clause conservatrice dont il est question et que si l'on n'y eut pas égard dans l'organisation des Conseils de ville, la faute en fut aux Conseils même et non à l'Assemblée générale, dans l'exercice de son contrôle et de sa tutelle.

Cette garantie a été forcément abrogée par les statuts municipaux mis en vigueur sous le régime militaire, et l'on s'est bien gardé de la réintégrer dans la dernière charte votée par une des Législatures radicales de Warmoth, attendu qu'elle eût été un obstacle à l'introduction des nègres dans les Conseils de ville, les nègres n'étant pas propriétaires, ou ne l'étant que par exception. La ville est donc gouvernée par des hommes sans responsabilité constitutionnelle autre que celle qui résulte de cautionnements spéciaux pour la manipulation des deniers publics. On sait la valeur de ces sortes de cautionnements donnés et reçus avec complaisance. Ils valent fort peu et l'on y trouverait rien de réel si l'occasion se présentait d'y avoir recours. Un cautionnement semblable ne constitue pas le propriétaire intéressé primordialement et naturellement à la conservation et à la prospérité de la cité.

Nous avons eu aussi à répondre à la question suivante ? Y a-t-il des propriétaires dans le Conseil actuel des administrateurs de ville ?

Il y en a deux à notre connaissance, et il peut y en avoir davantage. L'administrateur des assessements est propriétaire; il aurait dû être un des premiers et des plus énergiques défenseurs des contribuables fonciers. Comment se fait-il alors qu'il ait si négligemment traité les contribuables dans toutes les questions se rattachant à l'assessement ? Comment est-il possible qu'il ait souffert, toléré, autorisé, taux d'évaluations exagérées dont la conséquence a été la ruine, pour tant de familles ? Personne ne sait mieux que lui ce que vaut au juste un immeuble de la ville, soit par le revenu que cet immeuble donne, soit par l'avantage indirect que sa position particulière peut offrir. Il y a des propriétés qui ne donnent aucun revenu et qui ont, néanmoins, beaucoup de valeur; il en est d'autres qui se louent, dont les loyers se payent, et qui valent fort peu. L'administrateur des assessements sait ou doit savoir tout cela. Ses employés doivent le savoir aussi, et cependant, tous font comme s'ils l'ignoraient; tous font comme si la Nlle-Orléans était encore ce qu'on l'a vue à la veille de la guerre, brillante de richesse, de prospérité et d'avenir.

Ils font, comme si cela était, disons-nous, mais ils ne font pas comme on faisait alors, car dans ce temps les assessements ne dépassaient jamais la valeur réelle des immeubles. On les estimait pour la taxe à quarante pour cent au-dessous du dernier prix connu; aujourd'hui on les estime à cinquante pour cent au-dessus du prix le plus élevé. En sorte que la taxe est toujours portée au double de ce qu'elle devrait être équitablement. La différence est celle-ci : Avant la guerre la taxe de ville, limitée à un et demi pour cent, représentait tout au plus une taxe de un pour cent, vu le prix réel et courant des immeubles. Aujourd'hui la taxe de ville, fixée à deux et demi pour cent, représente cinq pour cent vu l'élévation du chiffre d'assessement et la dépréciation des propriétés foncières. La différence est donc de 1 à 4 en faveur de l'époque antérieure à la guerre, alors qu'on aurait pu payer plus facilement sept ou huit pour cent qu'on ne peut payer aujourd'hui un pour cent, vu la privation de revenu dont souffrent les propriétaires et l'impossibilité où ils se trouvent de se procurer l'argent qui leur fait défaut chaque année pour répondre aux demandes fiscales du gouvernement municipal. Leurs charges ont donc quintuplé pour la ville; elles ont décuplé pour l'Etat, à tel point que les propriétés sont tombées à ce néant de valeur qu'ambitionnent les nègres de la Caroline du Sud, pour les faire changer de mains, et intervertir les rôles. C'est à ceux qui n'avaient rien à avoir, et c'est à ceux qui avaient à n'avoir rien du tout.

Voilà ce qui indigne la population de notre ville; voilà ce qui l'exaspère contre le Conseil actuel, et nous ne pouvons nier que cela ne soit véritablement outrageant. Point d'amélioration dans la condition des propriétaires; point de compensation pour la privation de leurs revenus; point de perspective de soulagement dans un temps prochain ! Il est clair que dans une situation pareille, il ne peut y avoir qu'irritation et désespoir.

Nous avions averti le Conseil de ville; nous lui avions dit qu'il fallait un changement sérieux et que les taxes cette année se payeraient avec plus de difficulté encore que dans les années précédentes; nous avions insisté sur ce point que la dépréciation des immeubles, bâtisses ou lots vacants, ne permettrait plus aux contribuables de s'adresser aux capitalistes, parce qu'il n'y a plus de bonnes hypothèques aujourd'hui, et que le recouvrement des taxes en deviendrait presqu'impossible; nous avions fait observer que pour faciliter ce recouvrement, il était nécessaire, indispensable, de redonner de la valeur aux biens par une forte diminution d'assessement et de taxe.

Le Conseil n'a pas tenu compte de nos avis; il a persisté dans les errements de ses prédecesseurs; il a, nous ne pourrons jamais le répéter assez, il a maintenu leurs iniquités, leurs abus, leur ineptie; il a continué enfin l'administration des radicaux, en faisant gravement tort au parti démocrate et au parti de la réforme, et tout cela avec le résultat suivant: au 2 juin de toutes les taxes de 1844, il n'était encore entré au trésor que 50,000 et quelques centaines de piastres, dont $36,804 45 pour la taxe de ville, $24,085 26, pour la police métropolitaine, $6,765 54 pour la taxe du parc et $13,531 06 pour les écoles publiques.

A ce compte là, combien faudra-t-il de temps pour recouvrer les $3,234,000 qui doivent provenir de la taxe suivant l'assessement caressé, choyé et maintenu par le Conseil des Administrateurs de ville ? Nous l'ignorons, mais à coup sûr le recouvrement n'en sera pas fait le 18 juin, terme fatal où tous les comptes, suivant la légale menace du Conseil, seront livrés à l'avocat de ville pour en faire une pépinière infinie de frais, dont un seul article, l'article intérêt rentrera dans les coffres de la ville.

N'est-ce pas pitoyable ? Et quand on pense que sept ou huit hommes, recevant à eux seuls, sans compter leurs frais de bureau, plus de $40,000 de salaire, revenu que certains quartiers ne donnent pas, n'ont rien fait ou rien su faire pour améliorer cette déplorable situation, n'est-ce pas courrouçant et indignant ?

Ah, que les sociétés secrètes ou autres, surgissent; qu'elles se préparent et qu'elles s'organisent! et quand le temps leur semblera venu, qu'elles agissent ! Nous pouvons d'avance leur donner la certitude qu'elles seront soutenues par toute la ville. Le conseil de ville verra alors qu'il a eu tort de compter pour se défendre sur les détenteurs de bons, les agioteurs et les courtiers.

Le Picayune et le Comité de 70.

Le *Picayune*, dans un article intitulé "Political organisation in this city," dit que M. Ed. Booth a présenté à la dernière réunion du comité de 70 une résolution demandant que le comité appuyât les assemblées primaires démocratiques des différents wards et s'identifiât avec elles, et que cette résolution a été l'objet d'une vigoureuse opposition, etc., etc.

Or, M. Booth n'a présenté aucune résolution de ce genre et la discussion n'a touché aucun des points qui font l'objet des commentaires du *Picayune*.

M. Booth a simplement présenté une résolution pour inviter le comité central démocratique d'Etat à s'assembler afin de prendre en considération la situation politique de l'Etat. Un membre du comité central ayant déclaré que le comité devait s'assembler, le lendemain, la résolution a été considérée comme n'ayant plus d'objet.

Nous avons assisté à toutes les discussions de la séance dont il s'agit et nous pouvons affirmer que le *Picayune* a été mal renseigné sur la nature et le caractère de ces discussions.

Les membres du comité de 70 sont parfaitement d'accord sur l'objet qu'ils poursuivent, mais ils sauront profiter de l'expérience de 1872 et s'il est une alliance qu'ils songent à repousser, ce sera celle des affidés du radicalisme plutôt que celle de la démocratie qui constitue, en définitive, la presque totalité de l'opposition au radicalisme. Quant aux chercheurs de places, il y en a partout et sous tous les régimes, et parmi ceux qui font le plus profession de réforme et d'honnêteté, et on doit faire en sorte de les écarter, mais il n'a pas été question de cela à cette séance.

Le Job de l'Hôtel St-Louis.

M. Kellogg a communiqué aux journaux une lettre de M. Benham, président du "National Building Association," l'homme de paille de la côterie qui a entrepris l'affaire de l'Hôtel St-Louis, lettre qu'il eût mieux fait de garder dans son tiroir. M. Benham déclare que le joli petit bail de dix-neuf ans à $50,000 par an, (ce qui fait $950,000) n'était que provisoire et n'avait d'autre objet que d'encourager l'Association à acheter l'hôtel et à le transformer en maison d'Etat. M. Benham prétend que l'Association dépensera dans ce but $75,000, ce qui est un jalon pour faire accepter à la Législature une vente *équitable et économique*, suivant les termes de Kellogg.

M. Benham justifie notre assertion sur la comédie jouée dans cette affaire, quand il dit :

"En réfléchissant, on comprendra que le 'National Building Association' eût couru des risques en assumant une dépense de $75,000 pour réparations et de $125,000 pour le coût de la bâtisse pour une maison d'Etat, s'il n'eût pas eu l'assurance que, quand il aurait fait cela, l'Etat louerait la bâtisse."

Donc, lorsque M. Field demandait devant le juge Hawkins l'annulation du bail fait à raison de $50,000 par an, M. Benham avait l'assurance que M. Kellogg était prêt à en signer un à raison de $55,000 par an, ce qu'il n'a pas manqué de faire. Si le premier bail n'était pas sérieux, pourquoi l'enregistrement, le procès, le jugement et toute la mise en scène ? Ah ! les bons apôtres !

MERRY MAKERS' PIC NIC. — Les Merry Makers donnent un pique-nique à Oakland Park, aujourd'hui, samedi.

Nous remercions M. H. Hamba de sa gracieuse invitation.

CONVOCATION DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE D'ETAT.— On verra par un avis signé par M. Emile La Sère président que le comité central démocratique d'Etat est invité à se réunir à la Nouvelle-Orléans le premier lundi de juillet à midi.

HÔTEL SHADY GROVE, A BILOXI.—On verra plus loin une annonce que M. Urbain Rambaut publie aujourd'hui pour informer les familles et les visiteurs, en général, que son hôtel de Biloxi a été réparé et qu'il offre tout le comfort désirable, bien que les prix en soient très modérés.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacebe* :

Lundi dernier, une pluie abondante est venue rafraîchir l'atmosphère et arroser la terre. Elle était fort désirée, bien que les cannes paraissent avoir peu souffert de la sécheresse. Toutes petites qu'elles sont, elles présentent une couleur verte et franche qui ranime l'espoir défaillant des planteurs. Les perspectives de la récolte de riz sont également satisfaisantes.

La sucrerie de M. Valery Vicknair, résidant ci-devant à St-Jean-Baptiste et actuellement sur le bayou Lafourche, à 4 milles au-dessus de Thibodauxville, a été détruite par le feu dans la soirée du 27 mai.

Le canal du Fort St-Philippe.

Nos dépêches de cette nuit, qu'on trouvera à la quatrième page, nous annoncent que le projet du canal du Fort St-Philippe ou d'un point voisin de là, à l'île Bretonne, dans le golfe du Mexique, a passé à la Chambre par 146 voix contre 86, et que le bill contient une allocation de huit millions pour ce travail qui devra être accompli, en trois ans, sous la direction et le contrôle de l'autorité fédérale.

C'est pour notre ville une bonne nouvelle sur laquelle nous nous empressons d'appeler l'attention de nos lecteurs.

DÉPART DU DR. FORMENTO.—Le docteur Formento, l'un de nos chirurgiens les plus habiles, doit partir aujourd'hui avec sa famille, par la voie du fleuve, pour aller s'embarquer à New York pour l'Europe, où il va rendre visite à son vieux père. Un assez grand nombre de ses amis se sont réunis hier soir à son domicile pour lui faire leurs adieux ou plutôt pour exprimer leurs souhaits en faveur de son prompt retour. Le docteur Formento nous reviendra au commencement de l'automne et, pendant son absence, le docteur de Rancé sera chargé de sa clientèle.

Pour faire passer les démangaisons du crâne, servez-vous du "Rénovateur Végétal Sicilien" de Hall. Il y a un dépôt de ce Rénovateur chez tous les droguistes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.

Faits et rumeurs.

Depuis quelque temps, M. Claiborne, greffier de la Cour de District des Etats-Unis, présidée par ce fameux représentant de la Divinité, le juge Durell, avait disparu d'une façon mystérieuse, et comme la date de son départ se rapprochait de l'époque où le comité judiciaire de la Chambre des représentants au Congrès avait résolu à une majorité de deux voix, de présenter un rapport pour recommander la mise en accusation du juge Durell, on disait tout bas que M. Claiborne s'était rendu secrètement à Washington, dans l'espoir de conjurer par des manœuvres habiles l'orage qui grondait au-dessus de la tête vénérable de son chef et qui pouvait par contre-coup l'atteindre lui-même.

Que cette rumeur fût fondée ou non, on a pu voir que M. Claiborne n'a pas réussi à se garantir, puisqu'il a été la première victime expiatoire immolée, et sa place lucrative, trop lucrative même, transférée au colonel-marshal DeKlyne, le héros de l'expédition de l'Ozark.

Il paraît, maintenant, que M. Claiborne s'est absenté subitement et quasi mystérieusement, parce qu'on a découvert certaines irrégularités dans ses comptes; en d'autres termes, et pour être plus explicite, nous apprenons que M. Claiborne est accusé d'être concussionnaire du gouvernement des Etats-Unis pour une somme, variant de cent mille à trente-cinq mille dollars, selon les rapports qui nous sont parvenus.

Une enquête sera faite prochainement, mais jusqu'à présent nous ne sommes pas en mesure de fournir des renseignements dont nous pourrions garantir l'authenticité.

Un fait est certain, c'est qu'il y a eu *irrégularité* et détournement de fonds dans le bureau du greffier de la cour de district des Etats Unis.

Maintenant, M. Claiborne est-il le seul coupable, et quel est exactement le montant qu'on l'accuse de s'être approprié, c'est là une question à laquelle nous ne pourrons répondre que plus tard, quand cette affaire sera convenablement éclaircie, en admettant qu'elle le soit jamais par les autorités de la Douane.

La révélation est venue de Washington, nous dit-on, sous la forme d'un ordre très positif demandant un examen des livres du greffier de la Cour de District.

M. Claiborne était déjà parti; et il est en ce moment, assure-t-on, à Nice, en Italie.

Il y a aussi une rumeur importante qui circule dans les couloirs de la Douane et qui pourrait bien avoir du vrai. Des séides du beau-frère Casey et de Packard s'abordent dans les coins retirés et se content dans le tuyau de l'oreille cette intéressante nouvelle; à savoir, que le juge Durell aurait reçu avis de donner sa démission, pour éviter la honte d'une expulsion. Comme il y a de l'écho dans le vaste édifice de granit, cette rumeur nous est parvenue en flânant dans le dédale de couloirs sombres de la Douane, pendant un entr'acte du drame qui se joue devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

On n'a pas encore désigné positivement, que nous sachions, du moins, un remplaçant au "mandataire de Dieu," auteur de l'ordre de minuit, mais plusieurs noms ont été proposés déjà.

Les paris sont cent contre un pour Beckwith, avocat de district actuel, contre tous ses concurrents.

Ce triste personnage va-t-il enfin être récompensé ?

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

La cour entre en séance à dix heures, avec le juge Woods au fauteuil.

La salle est comble et l'enceinte réservée est occupée par les membres les plus distingués du barreau de la Nouvelle-Orléans, par les représentants de la presse et par un grand nombre de dames qui ont tenu à témoigner par leur présence que toutes les sympathies de notre population sont acquises à ces malheureux concitoyens de la paroisse Grant, qui sont en butte, pour les raisons politiques que nous avons définies déjà, aux persécutions du parti radical.

M. Beckwith ouvre les débats. Son plaidoyer, si nous pouvons donner ce nom trop honorable au discours incendiaire qu'il a prononcé, dure de dix heures du matin à une heure et demie de l'après midi.

Nous avions prévu d'avance tout ce qu'a dit M. Beckwith et il ne nous a nullement étonné.

Sa plaidoirie d'hier est calquée, d'ailleurs, sur sa plaidoirie d'il y a deux mois; nous ne ferons donc pas à ce triste personnage l'honneur de répéter ses misérables calomnies contre la race blanche du Sud, ses flatteries intéressées à l'adresse de la race noire.

La boue ne doit pas trouver place dans nos colonnes, et nous laissons à ceux qui ressemblent à l'animal immonde le privilège peu enviable de s'y vautrer à loisir.

Si l'avocat de district des Etats Unis pouvait encore perdre quelque chose dans l'estime de tout homme honnête et droit, la plus faible partie de son plaidoyer d'hier suffirait pour le mettre au ban de l'opinion publique.

Nous n'avons jamais vu pareil cynisme, et Dieu nous garde d'assister jamais à pareille exhibition de lâcheté !

On serait en quelque sorte le complice de M. Beckwith si on écoutait paisiblement sa violente diatribe contre tout ce qui représente, en Louisiane et au Sud, l'honneur, la loyauté et le courage, sans dénoncer comme elle le mérite son odieuse conduite.

Les dames, qui ont été forcées par la presse de la foule d'écouter jusqu'au bout le discours de M. Beckwith, ont senti le rouge de l'indignation leur monter au visage, et il ne s'est pas trouvé un homme dans l'assemblée qui n'ait éprouvé un écœurement général.

On peut être un fanatique, on peut être un ambitieux, — nous n'approuvons ni l'un ni l'autre, — mais si fanatique que l'on soit, si ambitieux que l'on soit, on n'a jamais le droit d'insulter un prisonnier, quand il a des chaînes aux mains, de railler son malheur et de l'accabler d'invectives !

M. Beckwith a eu ce triste courage; il a fait le héros d'opéra-bouffe à bon marché; armé de toutes pièces, protégé par l'égide du gouvernement des Etats-Unis, il n'a pas frappé, car son bras est trop faible pour cela, mais il a insulté de la façon la plus grossière des hommes, qui, par leur position, se trouvent complètement à sa merci.

Nous préférons passer sous silence tout le plaidoyer de l'*Eloquent* avocat de district des Etats-Unis, car le cœur nous lève encore au seul souvenir de ses paroles, que nous voulons bien croire dictées par la démence; qu'il nous suffise de dire qu'il a appelé, comme son digne prédécesseur Beecher Stowe, tous les blancs de la Louisiane, des assassins et des vauriens, et tous les nègres des saints et des martyrs.

M. Beckwith a dépassé son but, cependant, car parmi les nègres mêmes, qui encombraient la salle de la Cour de Circuit, en dehors de l'enceinte réservée, il y en a plusieurs qui ont éprouvé intérieurement un sentiment de honte, en entendant cet homme, à la peau blanche, ravaler ainsi sa propre race.

Passons.

M. R. H. Marr, le digne avocat que nous apprécions et que nous estimons, l'honorable et vaillant patriote que nous avons l'honneur de connaître personnellement et que nous admirons, prend la parole et dissipe peu à peu la fâcheuse impression produite par l'avocat de district.

M. Marr, qui représente la défense, de concert avec ses dignes collègues, MM. Ellis, Whitaker et Bryan, depuis seize jours, base ses arguments sur la loi, ce mot si court qui a tant de portée pourtant.

Il prouve le droit qu'ont eu les blancs de la paroisse Grant de s'armer pour défendre leurs foyers domestiques contre l'invasion des nègres.

Cazabat et Nash étaient l'un leur juge et l'autre leur shérif, reconnus comme tels, et tenant tous deux leur certificat d'élection de H. C. Warmoth, alors gouverneur de l'Etat.—Un certain Register et un certain Shaw, se disant l'un juge et l'autre shérif, prennent possession des archives et de la maison de Cour, et ils appellent les nègres pour les maintenir dans leur usurpation de pouvoirs.

Ceux-ci accourent et se fortifient; ils pillent les maisons du voisinage et, trouvant Register et Shaw trop modérés à leur gré, ils les renvoient et s'organisent militairement, ayant des capitaines, des sergents, etc. La paroisse Grant devient pour eux une province conquise, et pendant plusieurs jours l'anarchie la plus complète règne dans cette partie de l'Etat, jusqu'à ce que les blancs, menacés de mort, aient pu s'organiser et venir attaquer les insurgés, après avoir essayé en vain de traiter avec eux.

Un combat s'ensuit, et les nègres, quoique ayant le double avantage du nombre et de la position, sont mis en déroute et plusieurs d'entre eux payent de leur vie leur coupable folie.

Ce sont là des faits qui ont été démontrés et prouvés et que l'on ne peut pas mettre en doute.

M. Marr demande qu'on lui montre ce qui justifie l'accusation de meurtre portée contre les neufs accusés.

L'acte dit d'*enforcement* du Congrès est positif. En voici à peu près le texte :

"Dans le cas où deux ou plusieurs personnes se réuniraient pour priver—des droits qui leur sont garantis par la Constitution, des citoyens des Etats-Unis, à quelque classe qu'ils appartiennent et quelque ait été leur condition première de servitude; et, dans le cas où deux ou plusieurs personnes se réuniraient pour disperser une assemblée paisible de citoyens, ou, encore, pour interdire l'entrée d'un lieu public à ces mêmes citoyens, ces personnes seront passibles, en vertu du dit acte d'*enforcement*, de telle punition à être déterminée d'après les lois de l'Etat dans lequel elles résident."

Peut-on prétendre, s'écrie M. Marr, que la bande de nègres armés enfermée dans la maison de cour de Colfax et interdisant l'entrée de ce lieu public aux blancs était une assemblée paisible ?

Alors, que signifiait leur organisation militaire, et pourquoi avaient-ils des carabines, des fusils, voire même des canons ?

Si l'on peut prouver, ajoute l'avocat de la défense, que les émeutiers nègres, commandés par Levy Allen et Alexander Tillman, étaient réunis dans la maison de cour du village de Colfax pour exercer un droit commun à tous les citoyens des Etats-Unis, et que les blancs les ont dispersés par la force; alors, les neuf accusés sont coupables de violation de l'acte d'*enforcement*. Sinon, ils sont innocents, c'est la logique de la loi.

M. Marr a pris la peine, après cette habile exposition des faits, de relever un à un les principaux arguments de M. Beckwith dont il a démontré l'inanité.

Il attaque ensuite l'avocat de district avec tant de vigueur, que celui-ci quitte la place, et que les auditeurs ont peine à retenir leurs applaudissements.

La cour s'est ajournée à cinq heures vingt minutes de l'après midi.

Aujourd'hui M. Whitaker, le jeune avocat zélé de la défense, fera le résumé des témoignages et rétablira les faits sous leur véritable jour.

M. Ellis à la parole éloquente et facile, lui succèdera et fera un appel chaleureux à la justice, représentée par le juge Woods, et à l'intégrité du jury.

Un club Kelloggiste Italien.

Le *Times* annonce qu'un certain nombre d'italiens se sont réunis jeudi soir rue de la Nouvelle-Levée No 241, et ont organisé un club sous le nom de New Era. Il se compose d'italiens du 5me ward. Les officiers suivants ont été élus: Antonio Partorno, président, L. Borre, vice-président, O. Patorno, secrétaire, C. Tumminello, trésorier.

La couleur politique de ce club est suffisamment indiquée par l'élection des membres honoraires suivants : Wm. P. Kellogg, capitaine Octave Rey, Eugène Staes et Emile Detiège.

Kellogg va vite en besogne, on le voit, mais la campagne n'est pas encore ouverte et il convient d'attendre la fin.

TEMPERATURE.— 5 juin 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	79	26
12 M.	92	33
3 P. M.	95	35
6 P. M.	82	28

LA PARTIE ANECDOTIQUE DE LA CRISE EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Patrie* :

Quant à la partie anecdotique, elle est aussi fort intéressante. Le *Soir*, par exemple, raconte une historiette qui nous semble bonne à reproduire :

On a beaucoup remarqué qu'en répondant à M. Lucien Brun, M. le duc de Broglie a dit qu'il ne fallait pas se méprendre *sur le sens* des paroles conciliantes prononcées au nom de l'extrême droite.

M. le duc de Broglie connaissait d'avance les intentions des chevau-légers; il savait que M. le comte de Chambord lui avait écrit pour leur recommander d'affaiblir le ministère, de l'user, en évitant de le renverser immédiatement.

"Il faut, écrivait le prince dans un style qui ne lui est pas habituel, il faut noyer le poisson en le traînant au bout de la ligne."

C'est à cet ordre de Freshdorff que M. le duc de Broglie faisait allusion dans sa réponse à M. Lucien Brun.

Le même journal nous apprend comment M. Thiers caractérisait le prince :

"M. le comte de Chambord est le véritable Washington français."

Voici une autre anecdote dans la *Gazette de France* :

M. de Broglie venait de quitter la séance et de monter dans sa voiture, suivi de près par M. Thiers, qui observait tous ses mouvements; le vice-président du conseil portait sa démission au maréchal. Sa voiture, un humble fiacre, en tournant subitement, a failli renverser le vaincu du 24 mai et le vainqueur du 16 mai. Le premier moment d'émotion passé, M. Thiers se prit à sourire, et, montrant de son doigt malin à M. Roger (du Nord) la voiture qui portait Broglie et son uniforme, il lui dit : "C'est le dernier danger qu'il vient de lui faire courir." M. Thiers paraissait si heureux qu'il résolut avec son compagnon de s'en aller à la gare à pied.

Enfin, nous empruntons le mot de la fin à M. Pelletan, qui, dit le *Français*, rencontra à la sortie un journaliste du centre droit :

— Pourquoi donc, demanda le journaliste, avez-vous voté pour la priorité de la loi municipale ?

— Parce que le gouvernement demandait la priorité de la loi électorale, reprend le député de la gauche.

— Donc, si M. de Broglie avait proposé la priorité de la loi municipale, vous auriez voté pour la priorité de la loi électorale ?

— Certainement ! répond M. Pelletan.

Le plus curieux et le plus triste, c'est qu'il n'eût fallu qu'interroger un membre de la droite extrême pour obtenir la même réponse.

Le *Figaro* raconte ce qui suit :

M. Buffet a paru, pendant toute la séance, manquer du sang-froid qu'il avait montré dans la fameuse journée du vingt-quatre mai.

Pour la première fois depuis qu'il préside, M. le président de l'Assemblée a laissé échapper quelques *lapsus linguæ* de mauvaise augure. Il s'obstinait à confondre les mots *majorité* et *minorité*.

—Ça va finir tout à l'heure par des *lapsus de ministres*, a dit M. Ernest Picard.

M. le duc de Broglie et M. le duc Decazes ont pris leur échec en grands seigneurs; la chute a paru plus sensible à MM. Baragnon et Depeyre. Ces honorables avocats de province tombent de haut et paraissent d'assez mauvaise humeur.

Nous croyons savoir que M. Levert a tenu l'impératrice Eugénie au courant de tous les incidents de la séance, par le télégraphe.

Après la chute du ministère, M. Crémieux est allé, d'un air goguenard, se planter devant le banc des ministres où M. Baragnon se tenait accoudé, dans une attitude ennuyée.

—Tiens, s'est-on écrié dans une tribune, voilà Crémieux qui console Baragnon. Quelle bizarre idée !

Un mot bien triste et bien vrai, recueilli dans un couloir.

Un étranger qui assistait à la déplorable désertion de l'extrême droite, disait à un compagnon de tribune :

—Voilà des gens qui, incapables de créer, ne savent plus que détruire !

New York 29—Etat comparatif du coton pour la semaine finissant aujourd'hui :

	balles
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine....	16,153
Même semaine l'année dernière..	25,346
Total reçu depuis Septembre 1er.	3,765,152
" même date l'année dernière	3,424,088
Exporté pendant la semaine.....	24,564
" l'année dernière.....	44,490
Total exporté jusqu'à Sept 1er....	1,756,005
" même date l'année dern....	2,353,873
Stock dans les ports des E U.....	295,695
" même époque l'année dern.....	270,866
Stock dans toutes les villes de l'intérieur.....	55,194
" même époque l'année der.....	55,564
Stock à Liverpool........	962,000
" même époque l'année dern....	834,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne......	124,000
En mer même époque l'année dernière.....	211,000

—Le *Standard* annonce que la reine Victoria se propose de rendre au czar sa visite à Saint-Pétersbourg l'automne prochain. La date de ce voyage n'est pas encore fixée; il aurait lieu probablement en août.

—La *Presse* annonce que le duel projeté entre le duc de Chartres et M. Paul de Cassagnac, n'aura pas lieu.

22

Important pour les personnes sensibles.—Les personnes qui ont le cerveau actif et l'organisation délicate ne devraient jamais se soumettre aux purgatifs violents ni à aucun autre traitement calculé pour engendrer la faiblesse. Les saignées, les ventouses, les diètes, et les ravages d'intestins, sont des remèdes douteux en tout cas, mais ils sont la mort presque certaine pour les personnes sensibles et fragiles. Ce qu'il faut à ces personnes, ce sont des stimulants, et les meilleurs fortifiants qu'elles puissent prendre ce sont, les amers Condurango de Hostetter. Donner des purgatifs aux personnes nerveuses, affaiblir, infirmes, amaigries, c'est tirer des bordées contre un navire qui coule. Des milliers de gens attaqués de dyspepsie sont tués chaque année par des médecines qui sapent les forces physiques et constitutionnelles; les quelles forces, si elles étaient remontées par ce puissant tonique végétal seraient bientôt plus puissantes que le mal. Il est vrai que les boyaux demandent à être relevés et réglés et le foie contrôlé, aussi bien que l'estomac et le système demandent à être fortifiés, et rappelez-vous que les Amers de Hostetters accomplissent tous ces objets avec sureté et sans violence.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce.

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

2juin—6f v&c R. L. SMITH & Co.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée, samedi prochain, à sept heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu ALBERT MAURY. Ses parents ainsi que les amis de sa famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de ses frères. 4 juin—2t

ENTREPOT DE TAPIS.

17........Rue de Chartres........17

A. BROUSSEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail. TAPIS—1000 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. NATTES— blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c. &c.

31mai—3mPP D. J. S.

Bersaglieri Italiani—Il vostro commandante v'invita a riunirvi al quartier generale, DOMANI Domenica 7 Giugno corrente, alle ore 3½ P. M. in tenuta di parata, con pantaloni e guanti bianchi, per accompagnare quel glorioso giorno della Festa Nazionale dello statuto che ricorda la rigenerazione del popolo Italiano, e l'unione di tutta l'Italia, ed in pari circostanza si festeggierà il commemorativo 6º anniversario di questa nostra società. I mancanti a questa dimostrazione pagheranno la multa prevvista dal Regolamento

Il Commandante i Bersaglieri,

6 juin—1f G. DELLA VALLE.

A UNE réunion du Comité Central Démocratique d'Etat, tenue le 5 du courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

Résolu que, dans le but d'organiser le parti démocrate dans tout l'Etat, un meeting général du Comité Central d'Etat aura lieu le 1er lundi de juillet, à midi, dans cette ville.

6 juin 1874. EMILE LA SERE, Président.

WM. J. BUDDENDORFF, Secrétaire. 6 juin—1m

Le Docteur FORMENTO,

A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle.

Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 227, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.

Heures de consultation de 8 à 10 heures A. M., et de 3 à 4 heures P. M. 6 juin—15f

Lait Condensé Suisse.

100 caisses en débarquement du Str. Vanguard.

Lager Beer. Tivoli.

150 caisses Pts & Qts en débarquement du Str. Vanguard.

Bière en futs, de Bass & Co.

45 Futs (Kilderkins) en débarquement du Str. Vanguard.

Ginger Ale

50 barils Ginger Ale de Cantrell & Conchran. 10) " J. Jeffrey & Co., Sparkling Ale.; 25 caisses Liqueurs Benedictine.

En débarquement du Str. State of Louisiana.

A vendre par J. B. SOLARI & SON.

6 juin—3f 45 rue Royale.

Hôtel Shady Grove,

A BILOXI, MISSISSIPPI.

M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le comfort désirable. Ses prix sont des plus modérés. 6 juin—1m

Demande.

UNE dame française désire se rendre utile dans une famille se rendant en Europe, sans autre rémunération que le prix de son passage.

S'adresser au No 130 rue de Chartres.

6juin—6f.

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane — No 23 de la rue Carondelet — Nouvelle-Orléans 31 mai 1874.—Des propositions pour la reconstruction en face des éboulis et pour l'exécution d'autres travaux seront reçues, par cette compagnie, jusqu'au LUNDI, 8 juin prochain, à midi.

Les personnes qui désirent faire des contrats, sont invitées à s'adresser à la compagnie, qui donnera tous les renseignements nécessaires au sujet du cahier des charges et des conditions.

(Signé) JOHN HENDERSON, Président.

(Signé) THOS. I. DIX, Secrétaire.

31 mai—au 8 juin

Avantages Spéciaux

OFFERTS aux acheteurs, des Pianos Steinway, Knab, Westermayer et Pleyel. Prix modérés, et conditions faciles. **Pianos de seconde main** à $70, $60, $75, $100, $150, $200, $225, tous en parfait état, solides, payables mensuellement et à meilleur marché pour du comptant. Accords et réparations de pianos à des prix très raisonnables.

LOUIS GRUNEWALD, Marchand de Pianos, Grunewald Hall, 18 rue Baronne. 31mai—Dim. Mer et Sam. PP.

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.

AYANT conclu des engagements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage à ma clientèle pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.

HUGO REDWITZ, Au No. 132 de la rue de la Commune. 5 juin—1m.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

Avis aux émigrants français.

NOUS signalons aux Français nouveaux venus la teneur de l'article suivant de nos statuts ayant trait à la Caisse de Bienfaisance de notre société.

"Art. 8.—Tout Français ou fils de Français, dont l'arrivée dans cette ville ne datera pas de plus de trois mois, qui réunira les conditions exigées par l'Art. 2 de notre Constitution et qui sera dans le besoin, jouira du droit de se faire admettre dans notre Société par le secours de cette Caisse."

Cette Caisse paie l'admission aux postulants qui se trouvent dans la catégorie décrite par cet article.

Les chefs d'établissements français, les maîtres de pension, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au bien-être de nos émigrants, sont invités à porter cet avis à leur connaissance.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux membres honoraires ou aux membres du Conseil de la Société.

Par ordre du Président, L. SIMON, Secrétaire protem.

4 juin—15f

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHETENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25.

30 avril—6m.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No. 18 rue Union.

24 oct—72—1 an

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U.S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street.

March 27th—

Liqueurs Brodies.

NOUS sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'entrailles; chaque famille devrait donc avoir la

LIQUEUR BRODIES.

Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sureté aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours, l'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver plus d'une existence en ayant recours à temps à cette préparation.

A vendre par tous les pharmacies.

I. L. LYONS, (Successeur de Ball & Lyons,) propriétaire, Au coin des rues Camp et Gravier.

6juin—1m—PP

Une Tête Parlante.

SPECTACLE choisi pour les dames et les enfants, commençant le 1er juin, au No. 167 de la rue du Canal, près Dauphine.

Cette tête parlante possède plusieurs langues dans lesquelles elle peut être interrogée.

Les portes seront ouvertes tous les soirs de 6 heures à 10 heures.

Prix d'entrée pour les grandes personnes, 25 cents; pour les enfants, 10 cents.

Matinée le samedi. 31mai—dim.mar.jeu

BERCIER & DE SMET.

IMPORTATEURS.

16.......RUE TCHOUPITOULAS.......16

31mai—6f

Changement de domicile.

MESDAMES BAUSSET et GAGNANT, accoucheuses, ont transféré leur domicile de la rue des Remparts à la rue Dumaine No 114, entre Bourgogne et Dauphine.

Elles vaccineront, comme par le passé, tous les lundis à 11 heures. 31 mai—6f

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat 2ème District, au No 201, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

TOUTES les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement si l'on désire éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et de taxes sur capital sont déposés au bureau du shérif. Les taxes de 1872, maintenant dues, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières, payables en 1874, doivent être payées au bureau de perception si l'on veut éviter les saisies et les ventes, en vertu de la loi 47, relativement à la perception des taxes.

H. H. HARRIS, Percepteur. 30mai—30f.

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 201 Canal Street, New Orleans, La.

ALL State taxes for the year 1871, are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and License, for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872, now delinquent, and the taxes for 1873 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.

H. H. HARRIS, Collector. may 30—30f.

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 15 mai 1874.

LES comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 18 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances. 17mai—

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par

BARNETT & CAMMACK, Courtiers,

10 mai—1 m Au No 12 de la rue Carondelet

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & Co.

Au No 168, de la rue du Canal.

REçoivent en ce moment, des **Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées et des Stores**, de genres nouveaux et élégants.

Des **Tapis** de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

Guérison radicale de l'Epilepsie. (Remède Secret.)

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratis, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès, pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les bons effets de son remède.

Consultations gratuites de 12 à 2, et de 5 à 6, à la pharmacie de M. F. Clavel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24 mai—1m

Ecole Classique et Commerciale.

L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hôtel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an

" Commercial, " $360

" Classique, " $420

Frais d'entrée (extra charge) 15

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.

12 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Avis.

APRES une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations **gratuites à tout le monde** dans les offices suivants : No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m.; No 41 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m.; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.

DR. B. MAAS, 24 mai—1m 189 Canal.

E. BOISSET, TAPISSIER,

135.......rue Royale.......135

LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25. et au dessus garantis. Matelas sur commande, etc., etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs. 12mai—1m.

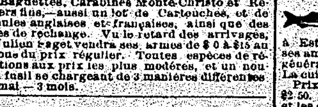

Avis aux amateurs de chasse.

MR JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir : Breach Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monte-Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de 5 à 8 ¼ au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes

20 mai — 3 mois.

Demande.

ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. Sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements libéraux; mais ils doivent être bien recommandés.

S'adresser au No. 256 rue du Canal. 9mai—m

JNO. G. WIRE, ENCANTEUR.

EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c., Au No 169, de la rue Poydras.

LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 6 mai—1 m

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,

27mars—au 12juillet A bon marché!

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis,

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

MORRISON & WOODWARD.

M. B. MORRISON, T. J. WOODWARD,

Autrefois Morrison, Buck & Co.

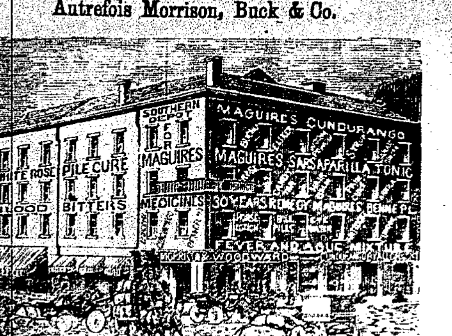

Marchands Commissionnaires,

AGENTS POUR

STRAIGHT KENTUCKY WHISKIES,

Agents des Fabricants et co-Propriétaires DANS LES ETATS DU SUD, DES

Médicaments de Familles de Maguire.

DEPOT DU SUD.

Coin Canal et Magazine, NOUVELLE-ORLEANS.

Qu'on lise les témoignages suivants reçus tous les jours des citoyens bien connus de la Nouvelle-Orléans, de St-Louis et du Sud-Ouest.

LES GRANDES DÉCOUVERTES MEDICALES DU SIECLE.

MAGUIRE'S CONDURANGO.

LE GRAND REGULATEUR DU FOIE ET DU SANG.

BENNE PLANT,

POUR LA DIARRHÉE, LA DYSSENTERIE, LE CHOLÉRA, LES MALADIES D'ÉTÉ, LE DÉVOIEMENT, LA DENTITION, GRAND PRÉSERVATIF DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

SARSAPARILLA TONIC,

TONIQUE INCOMPARABLE, PURIFIE LE SANG ET RENOUVELLE LE SYSTEME.

Cordial délicieux au goût, combinant les vertus de la Salsepareille, du Yellow Dock, du Teillingia ou Cabassa, du Burdock, du Wahoo, du Blood Root, etc.

Le Condurango de Maguire n'a aucun rapport avec le soi-disant remède contre le cancer, connu sous le même nom et qui n'est que l'extrait fluide (dans son état de crudité) de cette substance végétale, tandis que le

CONDURANGO DE MAGUIRE

est un composé végétal, préparé scientifiquement par James Maguire, chimiste éminent de St-Louis, et qu'il exerce les effets les plus merveilleux et les plus salutaires sur le système, chose que nous pouvons prouver à la satisfaction des incrédules.

Le conseil important aux personnes domiciliées dans les districts inondés sera la lettre suivante signée par un ancien facteur de coton et marchand commissionnaire de la Nouvelle-Orléans:

Be air, 10 mars 1874.

Paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, Louisiane.

Messieurs,—A mon retour chez moi, j'ai eu l'occasion de faire usage des Bitters Condurango de Maguire. Mon palefrenier avait le frisson. Je lui donnai une dose du remède, et l'effet en a été si complet, que ni la personne ni le frisson ne sont revenus. Je suis sujet, à cette époque de l'année, à des attaques bilieuses et j'ai recours aux Bitters Condurango. Ces Bitters ont dissipé la sensation de langueur que j'éprouvais. Il expulse la bile du système, sans provoquer d'irritation. J'ai connu MM. Maguire toute ma vie : ce sont des hommes d'une haute intégrité, des chimistes renommés, et je suis persuadé qu'ils conserveront à leur médicaments toute leur pureté et toute leur valeur actuelle. Je considère le Condurango pour les cas de fièvre, l'extrait de la Plante Benne pour les affections de l'intestin, comme des remèdes inestimables sur les habitations, surtout dans les districts inondés, où ces maladies sévissent généralement après la disparition des eaux. Veuillez m'envoyer une douzaine de flacons du Condurango, une douzaine d'extraits de la Plante Benne et une douzaine de la Salsepareille-Tonique.

W. VON PHUL.

A MM. MORRISON & WOODWARD, coin Magasin et Canal, Nouvelle Orléans.

Bureau de Robert L. & Wirt Adams, No 41 rue Union, Nouvelle Orléans, 21 mars 1874.

Messieurs Morrison, Woodward & Co., Nouvelle-Orléans,

Messieurs,—Depuis plusieurs années, je souffrais d'une maladie du foie et de la dyspepsie, qui ont ensuite dégénéré en jaunisse. L'été passé, j'ai suivi les ordonnances de deux des médecins les plus éminents de cette ville; et ma famille et mes amis considéraient que ma guérison était à peu près impossible. Je suis allé alors aux sources de l'Etat du Mississippi, près de Summit; et après y avoir fait un séjour d'un mois, je suis revenu tout aussi malade et fort affaibli. Je fus alité pendant trente jours et obligé de garder la chambre. Enfin, ma femme perdant tout espoir pour moi de guérison manda près d'elle quelques uns de mes amis du Mississippi. A peu près à cette époque, son attention fut appelée sur les **Maguire's Condurango Liver and Blood Bitters**, dont elle acheta une bouteille. J'en fis usage et je ne tardais pas à voir mes fonctions digestives se rétablir et l'appétit revenir avec énergie. Depuis plusieurs mois, le peu de nourriture que je prenais était rejeté sans avoir été digéré. Persuadé que je dois la vie et la santé à l'usage du Condurango Bitters, j'écris ceci pour le soulagement du malade, et non pas comme une réclame pour votre médicament. Si vous croyez que la publication de ma lettre peut vous être de quelque utilité ainsi qu'au public je vous autorise pleinement à en faire l'usage qu'il vous plaira.

Votre dévoué, ROBERT L. ADAMS.

MAGUIRE'S CONDURANGO.

Nouvelle Orléans, 25 avril 1874.

Messieurs MORRISON & WOODWARD, coin Canal et Magasin.

Messieurs—Ayant fait usage du **Maguire's Condurango Liver Kindney and Blood Bitters**, et en ayant éprouvé le plus grand bienfait, nous désirons vous exprimer notre haute appréciation de ses vertus, particulièrement comme modificateur, dépurateur, diurétique et purgatif, agissant aussi directement que le Calomel, le blue mass et d'autres préparations mercurielles, sans cependant avoir les effets irritants et dangereux de ces derniers remèdes. Persuadés que votre médicament possède toutes les vertus qu'on lui reconnait, nous le recommandons à tous ceux qui souffrent de l'Indigestion, de la Constipation, des Maux de tête, de la Fièvre en frisson et d'autres maladies causées par la paresse du foie et des reins.

James F Casey, Collecteur de la Douane.
Johnson Armstrong, 58 Camp.
Jack Wharton,
Robert L. Adams, de la maison Robert L. & Wirt Adams
B P Ethel, 73 Poydras.
John F Thomas, 106 Camp, Gazette Office,
G A Hamilton, Mail Agent, Katie and Lee.
Mason Pilcher, 109 Customhouse.
Peter Moran, (Page et Moran),
Robert Chapsky, 44 Magazine.
Silas Weeks, 15 Carondelet.
C A Green, 52 Union,
J N Harrison, 209 Camp.
A S Davidson, Canal Street Ferry.
Charles Grice, steamer Natchez.
Chas H E Colton, 271 St-Mary.
Jas Littlejohn, 39 Natchez.
S Peseay, 222 Josephine.
A C Pierpont, 150 Camp.
John M Burrows, 72 Gravier.
P J Punch, Propriétaire et Editeur du Merchants and Brokers Price Current.
Charles R Bailey, 38 Magazine.
R W Young, 19 Camp.
E K Converse, 84 Magazine.
J Janney, 117 Commune.
L J Doise, 62 Baronne,
J P Harrison, Jr. 64 Baronne.
J W Davis, de la maison Davis & Freret.
H Carter, Canal Street Ferry.
R A Owen, steamer Natchez.
F B Green, coin Perdido et Freret.
Edward Newman, Third et Baronne.
James H Hummel, Our Home Journal.
W S Mount, Carondelet et Union.
Thos J Woodward, 94 Constance.
John A Russell, 2 Second
Thomas O'Neil, 143 Common.
D A Wilson, Agent Air Line Piedmont R R.
Thos A Harris, Editeur Weekly Times.
Rev A J Tardy, 296 Josephine.
Jno G Parham, de la maison J U & M M Payne & Co.
J. R. McConnell, 290, Philip.

Lisez le témoignage suivant de feu le Rév. P. de Smet, le célèbre missionnaire Indien :

Université de St-Louis, 9 juin 1872.

MM. J. & C. MAGUIRE,

Un long usage de votre excellent extrait de la Plante Benne, m'autorise à dire que c'est un très bon remède pour toutes les maladies de l'intestin, ainsi que vous le déclarez. Toutes les fois que je l'ai employé, je suis heureux de pouvoir vous assurer qu'il a déterminé un soulagement immédiatement.

Votre Ami, P. J. DE SMET, S. J.

Ajouté par le P. Rév. Evêque Ryan :

J'endosse pleinement le témoignage du Père de Smet. P. J. RYAN.

Nous pouvons aussi référer le public à Son Excellence B. Gratz Brown, gouverneur du Missouri

L'hon. Frank P. Blair, sénateur des Etats Unis ;

L'hon. Joseph Brown, maire de la ville de St-Louis ;

et à beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Nous envoyons avec plaisir par la malle sans frais aucuns, des circulaires à ceux qui nous expriment le désir de les recevoir.

31mai—Dim.—Sa.—Mar.

Hôtels, Restaurants, &c.

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc, etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O. à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—7m.

Hotel et Restaurant

AREST PASCAGOULA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.

Prix : Par mois, $35; par semaine, $15; par jour, $2.50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

23mai—3m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.

Prix de la pension : $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par la voie à Vapeur Bouster, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans. 6mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE

A PARIS.

12.......RUE CASTIGLIONE.......12

Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat en toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 déc—1an

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,

61.......RUE TCHOUPITOULAS.......61

NOUVELLE-ORLEANS.

29 mai—1an73

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9----Rue St.-Louis----9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,

Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,

Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sanveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 13 rue Dumaine.

22 oct—1an 3tps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.)

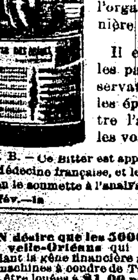

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév—1a

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage peut servir à l'achat d'une machine de première classe. Nous faisons l'échange de machines nouvelles pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles pour toutes les machines. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 JUIN.—CLASSE No 133.

29 60 75 27 60 3 30 25 59 9 48

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 5 juin 1874.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

No 381 de la rue Julie.

Bureaux de l'Agent Spécial pour le Fret. Nlle-Orléans, Lne, 7 mai 1874.

AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.

LA COMPAGNIE reçoit du fret pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, excepté pour l'Arkansas.

Un contrat spécial devra être fait avec J. G. MOREY, (agent chargé des contrats) au No 2 de la rue du Camp, pour l'expédition du fret jusqu'aux points désignés et ceux situés à l'est de Meridian et au sud d'Atlanta. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.

Le fret doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.

La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.

E. A. BURKE, Agent pour le fret. 8 mai—

46.....RUE DE CHARTRES.....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coûtant, avant son départ pour France, à la fin de mai :

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants filletes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles Dernier genre.

800 cartons Fleurs Beau choix.

1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—

RECLAMATIONS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis. No 33 de la rue Carondelet, N. O. Boite 2027 du bureau de la poste. 31mai—3m

AVIS Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que, conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant au montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat qu'on pourra lui remettre, à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés, à échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New York, aux bureaux de l'agent de l'Etat. Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande au bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission ($100 l'action), pour les échanger des certificats de nouvelle émission ($30 l'action), conformément à l'article II section 1 de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

Nouvelle-Orléans 12 mai 1874. G. LANAUX, Secrétaire. 12mai—1m

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.

J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP.

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS. DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. U. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
H. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY,

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir. 25avril—PP

BEAUX MEUBLES AUX PRIX COUTANTS.

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer

D. KELHAM & CO.

Au No. 36 de la rue Royale.

5 avril—3m.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

2mars—6m

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne peuvent agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité, car ils encouragent ainsi les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande. 1er mars—1 an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 12 juillt—1an.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les ratelières de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux ratelières qui remuent dans la bouche et on peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gaz.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril—